

Les critères ci-dessous ont un caractère obligatoire. Pour être promu sous le label éthic étapes, le centre proposant le produit « accueil de réunions » doit :

EN TERMES DE QUALITE ET SECURITE

- Assurer une unité de lieu et de facture
- Disposer d'un minimum 2 salles de réunion dans le centre (une salle = 10 pax minimum en tour de table) dont au moins 1 sonorisée (ou pouvant l'être)
- Intégrer dans chaque salle : un tableau blanc ou paper board, un espace de projection, un porte manteau, une corbeille à déchets et de l'eau à disposition
- Proposer du matériel en location ou à disposition gratuite. A minima un vidéo projecteur et un ensemble lecteur de DVD + TV
- Proposer un service de pauses
- Intégrer dans la prestation la mise en place de la salle
- Fournir la possibilité de faxer et de photocopier
- Mettre à disposition du client le plan de chaque salle + la capacité selon disposition ainsi qu'une fiche « accès au centre »
- Disposer d'une signalétique « réunions » : directionnelle et de position
- Offrir la possibilité de se connecter à Internet dans toutes les salles (adsl ou wifi)

EN TERMES DE VALEURS

- Communiquer sur le réseau éthic étapes dans les salles : affichage ou documentation
- Assurer un accueil personnalisé
- Afficher des informations sur la vie du centre (groupes présents, évènements, etc.)
- Valoriser le tourisme et les initiatives locales par la mise à disposition d'informations (documentation, affichage, vidéo; etc.)

EN TERMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Communiquer sur ses engagements « durables » en termes d'accueil de réunions
- Rendre disponible de façon permanente l'option « pause équitable » avec documents d'information
- mettre à disposition un récupérateur de piles
- bannir les produits d'accueil individuels (savonnette, gel douche...)
- supprimer les gobelets jetables dans les salles, les pauses et les cocktails
- proposer le café équitable au petit déjeuner
- intégrer le tri sélectif dans les espaces collectifs et dans les salles